EGLISE DU CHRISTIANISME CELESTE

Le 05 Octobre 2015

SAINT SIEGE PORTO-NOVO

COMITE AD'HOC

DECISION PASTORALE:

N°179/14/ECC/SS/CMS/SG/SA

Franck K. TUTUAKU

Gilbert MAHOUNA

Jean-François VENTURA

Daniel AHOUDJI

Mathilde **SOBIA**

Conte-rendu de réunion n° 9 par Mathilde Sobia et Edem Tutuaku

Le samedi 05 septembre 2015 de 14h30 à 17h30 s'est tenue à la paroisse-mère de France la 9e réunion du Comité ad' hoc.

Cette réunion s'est déroulée en deux étapes: Une première étape avec les informaticiens; et la deuxième exclusivement entre les membres du Comité

1re partie: Présentation du Site PAHCBO.com

Ordre du jour :

- 1 Présentation du site de la plateforme PAHCBO par l'Equipe des informaticiens
- 2 Validation du design, du logo
- 3 Désignation des modérateurs
- 4 Divers

Etaient présents à cette réunion: Le chef de Diocèse, Pierre B. **Alokpo**; Franck **Tutuaku**, Gilbert **Mahouna**, Jean-François **Ventura**; Daniel **Ahoudji**; Mathilde **Sobia**

Informaticiens présents: Jean-Luc Degnide; Romain; Edem Tutuaku; Hervé Tutuaku

Le site www.pahcbo.com à été présenté aux membres du comité Ad' hoc le 5 septembre 2015.

Les points suivants, lié au fonctionnement du site ont été vus et validés par le Comité Ad' hoc.

1 - La gestion des utilisateurs du site:

Différents paliers d'accessibilité ont été définis pour les utilisateurs du site <u>www.pahcbo.com</u>. Chaque palier définit une possibilité d'actions bien précises comme suivent:

a - Utilisateur du site sans compte utilisateur:

- Consultation du contenu du site (blogs, articles, commentaires, ...) autorisée.
- b Utilisateur du site avec compte un utilisateur:
 - Consultation du contenu du site (blogs, articles, commentaires, ...) autorisée.
 - Réponses aux commentaires des articles du blog autorisées.
- c Utilisateur du site avec compte utilisateur et fiche de renseignement validé:
 - Consultation du contenu du site (blogs, articles, commentaires, ...) autorisée.
 - Réponse aux commentaires des articles du blog autorisées.
 - Postage d'articles sur la partis blog du site.

•

Hiérarchie des paliers d'accès au site.

	Utilisateur du site sans compte utilisateur	Utilisateur du site avec compte un utilisateur	Utilisateur du site avec compte utilisateur et fiche de renseignement validé
Consultation du contenu du site	Autorisé	Autorisé	Autorisé
Réponses aux commentaires des articles du blog	Non Autorisé	Autorisé	Autorisé
Postage d'articles sur la partis blog du site	Non Autorisé	Non Autorisé	Autorisé

Cette hiérarchie des paliers des droits sur le site permettra aux administrateurs de s'assurer de l'authenticité des personnes partageant du contenu publique.

2 - La modération du contenu

Dans un souci de disponibilité des administrateurs et modérateurs, il à été validé qu'une modération a posteriori sera la plus adaptée au fonctionnement du site. La modération a posteriori est un principe de modération par lequel les contributions des internautes sur des espaces communautaires sont contrôlées et modérées après leurs mises en ligne. La modération a posteriori simplifie la gestion et la vivacité des débats mais peut évidemment poser des problèmes de dérapages, notamment lorsque le délai est important entre deux modérations.

Pour cela un système de signalement de contenu a été mis en place. Au signalement d'un contenu inapproprié (commentaires ou articles), celui-ci est immédiatement retiré du site. Le contenu n'est plus visible par les utilisateurs en attendant qu'un modérateur qualifie le contenu signalé. Deux possibilités s'offrent alors aux modérateurs: garder l'article invisible et demander aux administrateurs sa suppression définitive ou remettre l'article visible sur le site.

3 - Identité graphique et visuelle

Pour le lancement du site, une première identité graphique et visuelle a été validée par le Comité Ad' hoc (logo et design du site). Ce logo et ce design pourront donc désormais être intégrés aux futures documents de communication du projet PAHCBO.

Suite au remarque des membres du comité, la version du logo destiné aux réseaux sociaux reste encore à améliorer.

4 - Demande d'évolutions du site

Il à été demandé à ce que le site soit disponible au plus vite dans différentes langues dans les prochaines versions, afin de pouvoir inclure plus facilement des personnes voulant participer au développement du projet dans diverses régions du monde. Le groupe des informaticiens a affirmé la faisabilité d'une telle fonctionnalité. La date de livraison du développement devra être fixé en accord avec les disponibilités du groupes des informaticiens.

5 - Beta test et mise en service

A l'heure actuelle, aucune date de mise en service officiel n'a été arrêtée car un plan de test avec des utilisateurs réels est à planifier afin de permettre de tester les fonctionnalités du site. Ce plan de test vise à inclure dans un premier temps tous les acteurs importants du projet en France, à commencer par les chargé de paroisse du diocèse de France.

En tant que chargés de paroisses ils ont un rôle important à jouer dans la communication des informations du Comité Ad' hoc sur les paroisses. Les chargés de paroisse vont être les premiers à tester en avance de phase les fonctionnalités du site afin de permettre au groupe des informaticiens de corriger le maximum de bogue avant la mise en production officielle du site.

Ce plan de test n'a pas encore de dates arrêtées cat il dépend du calendrier des différents intervenant: chargés, comité, informaticiens.

Une plus grande précision sera apporter lors de la rencontre entre les chargés de paroisses et le comité Ad' hoc lors de la prochaine réunion au niveau du Diocèse de France.

2e Partie: Réunion interne au Comité Ad' hoc

Ordre du jour : l'ordre du jour initial a été revu et établit comme suit:

- 1 Tour d'horizon de nos travaux précédents
 - Rencontre avec quelques chargés de paroisses
 - Réflexion sur notre méthode de communication
- 2 Préparation de la prochaine rencontre <u>Comité Ad' hoc/Chargés de paroisses</u>
- 3 Proposition d'élargissement du Comité Ad' hoc notamment à certains chargés de paroisses et ou leur représentants
 - Conditions d'élargissement (débat)
 - Rôle et place des nouveaux arrivant au sein du comité (débat)
- 4 Divers
- 1. Après la tournée des paroisses par le Comité Ad' hoc, le président Franck Tutuaku a entrepris une série de rencontres avec les chargés de paroisses.

Dans un premier temps, le président a tenu à rendre compte de ses visites aux chargés des paroisses de Bethléem, Mont des Oliviers et St Michel de Jérusalem afin de leur expliquer à nouveau les objectifs poursuivis par le projet de développement socio-communautaire ainsi que les observations qu'ils ont formulées.

Ainsi, le suprême AHOYO a accepté de travailler avec le Comité Ad' hoc. Il a exprimé la possibilité de fédérer son association « **Secours Céleste** » au projet sous certaines conditions qui ne sont pas encore définies. A participé à ce déplacement le suprême Evangéliste Pascal **Kounde**

Le chargé de la paroisse Mont des Oliviers le suprême Dossou n'a émis aucune objection à son implication actif dans le projet. Il a promis impliquer également l'ensemble de ses fidèles. Ont participé à ce déplacement: le leader Edem **Tutuaku, et** le dehoto Hervé **Tutuaku,** la sœur Marie-Esther **Tutuaku.**

Lors de ma visite-rencontre avec le Suprême ELEME, ce dernier a été absent en raison d'un imprévu (raison familiale). De ce fait, un renouvellement d'appel à été lancé aux paroissiens pour participation plus active au projet de développement. Ont participé à ce déplacement l'Evangéliste Fréderic **Descas**, le leader Edem **Tutuaku**; le dehoto Hervé **Tutuaku**

2. - Les résultats des tournées effectuées par le Comité Ad' hoc sur les différentes paroisses ont été à nouveau commentés et dans ce cadre le suprême VENTURA a souligné l'incompréhension du projet par les fidèles parce que certains chargé de paroisse ne font pas bien leur travail d'explication. A cet effet, Il a souhaité que désormais les chargés seuls ne soient plus rencontrés, mais avec son comité paroissial.

Dans cet optique, la question de savoir si nous allons travailler directement avec les paroisses ou passer par le Diocèse.

Pour apporter des réponses claires à cette interrogation, le Comité ad' hoc rencontrera les chargés de paroisses lors de la réunion mensuelle diocésaine. Par ailleurs, cette rencontre a été reportée au mois d'octobre pour ainsi leur distribuer les travaux à leur stade final.

Les brochures d'adhésion qui avaient été distribuées aux fidèles sur les paroisses ne sont pas tous retournées. Le Suprême Ventura a souligné là aussi le manque de volonté de certains chargés dans la mobilisation des fidèles sur les paroisses

A cet égard, il lui a été précisé que les personnes désignées pour assumer cette tâche sur les paroisses n'ont pas fait parvenir à ce stade la totalité des réponses pour permettre de les apprécier.

Le suprême VENTURA serait intéressé pour fédérer les deux associations qu'il dirige (ARECAG et Plein d'Esperance pour le Sahel...) avec le projet mais à certaines conditions qui seront discutées ultérieurement.

3. - A la proposition de l'élargissement du comité Ad' hoc, le Vénérable Suprême Mahouna a souhaité que nous restions plutôt dans le cadre du travail qui nous a été demandé, qui n'est qu'un travail de réflexion avec une large concertation. Toute personne qui le désire peut travailler avec nous, en collaboration avec le comité Ad' hoc. Pour l'instant, le comité Ad' hoc ne sera pas élargi dans sa structure.

La question de la finition des travaux du Comité Ad' hoc, puis de la remise du rapport au Pasteur a été débattue et donc la date limite est à fixer rapidement.

La date du 03/10/2015 a été retenue pour la remise de l'ensemble des comptes rendus aux chargés. Les mises au point avec ces derniers doivent être plus régulières.

4. - **Divers:** Pour clore la séance, il a été décidé de faire un culte à la paroisse mère pour discuter davantage du projet avec le chef de diocèse, l'occasion de s'entretenir de nouveau avec les fidèle de la paroisse mère.

Franck K. TUTUAKU